

l'Industrie et du Commerce, ainsi que M. Paré de Steinberg qui est passé par Princeton ou quelque part aux États-Unis, tous dotés de cette belle mentalité d'homme d'affaires, et à présent le ministre nous déclare qu'il va diriger les postes comme une entreprise.

Il nous déclare que ce service devra rentrer dans ses frais, si bien qu'on va augmenter les prix, et il se sert de ce fallacieux argument en nous comparant aux États-Unis, à l'Ouganda et au reste. Voilà des comparaisons totalement ridicules, monsieur l'Orateur.

Tout ce que fait le ministre, c'est de se servir d'expédients, au lieu d'avoir recours à une planification, en vue d'une véritable expansion des Postes. Il n'a fait aucune planification. Il se sert plutôt d'un palliatif au moyen duquel il espère convaincre le secteur de l'entreprise que grâce au dur ministre que nous avons, les choses vont aller désormais comme sur des roulettes. Il espère obtenir ainsi un appui financier du parti libéral, quand l'argentier fera sa tournée.

Très sérieusement, monsieur l'Orateur, je crois que le ministre des Postes, s'il lui reste tant soit peu de décence devrait remettre sa démission.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Les députés de l'autre côté ont beau pousser des hauts cris, tout ce que j'ai entendu à la Chambre quand le ministre est arrivé ici c'est que lorsqu'il était maire à Québec, il n'y avait jamais eu de différends ouvriers dans cette ville. Mais il n'y avait pas de syndicat non plus. Maintenant, il sait ce que c'est que d'avoir affaire aux syndicats, et non à des petits syndicats à l'eau de rose, mais des syndicats énergiques qui défendent les conditions de travail de leurs membres.

Je crois que pour être juste envers le public canadien il devrait . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le ministre invoque le Règlement.

M. Lamontagne: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Tout d'abord, le député parle toujours des postes avec un certain délice masochiste. Il déblatère n'importe quoi mais je tiens à souligner que certains points sont absolument faux, monsieur l'Orateur. Il a dit que nous subventionnions les imprimés indésirables—nous ne subventionnons pas . . .

Des voix: Règlement!

M. Lamontagne: Je peux répondre. Monsieur l'Orateur, puis-je avoir la parole?

Je crois qu'il a dit que nous subventionnions les imprimés indésirables. C'est absolument faux. Nous ne les subventionnons pas. Il a dit qu'il n'y avait pas de syndicat dans la ville de Québec. Monsieur l'Orateur, on y compte quatre syndicats respectables affiliés à des syndicats internationaux.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'Ordre, je vous prie. Je ferai remarquer au ministre des Postes qu'il s'engage main-

tenant dans un débat. La parole est au député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le ministre des Postes intervient en prétextant un rappel au Règlement et ajoute en fait au débat. Ce serait à mon avis un débat dans lequel nous pourrions tous intervenir. Le ministre des Postes devrait se rasseoir à moins qu'il n'ait vraiment un rappel au Règlement à faire. Je demanderais à Votre Honneur de déterminer s'il s'agit d'un rappel au Règlement et, dans l'affirmative, en quoi il consiste.

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'aimerais reprendre les termes du député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas). Il parle de débat. Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a eu la parole pendant vingt minutes. Il n'a pas abordé l'objet initial de déclaration du ministre des Postes qui a invoqué le Règlement pour annoncer une hausse du tarif postal. Il s'est livré à une diatribe politique au profit de ses amis syndicalistes des Postes. Je pense qu'il devrait être rappelé à l'ordre. Le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) a au moins abordé le sujet.

M. Rodriguez: Il va sans dire, monsieur l'Orateur, que le secrétaire parlementaire est très susceptible. Je comprends aisément la susceptibilité des ministériels et leur besoin d'appui. Je doute, monsieur l'Orateur . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre s'il vous plaît. Le député s'est lancé dans un véritable débat. Il a empiété de quatorze minutes sur le temps imparti au député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) et je l'invite donc à céder la place.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, j'aimerais pour terminer . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Rodriguez: . . . proposer que le ministre des Postes se démette de ses fonctions et qu'il libère le portefeuille parce que ces augmentations tarifaires tiennent de l'opportunisme et non d'un développement planifié de ce service.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je vais tenter de ne pas m'étendre aussi longuement que mon préopinant mais je voudrais au moins féliciter le ministre d'avoir eu le courage de faire sa déclaration de cet après-midi, annonçant une hausse du tarif postal et la proposition de faire du ministère des Postes une société de la Couronne.

Il est bien évident que la population se demande quand vont cesser ces augmentations répétées, et, nous, nous nous demandons quand nous allons avoir un ministre des Postes qui va avoir le temps de connaître ce qu'est le ministère des Postes. Quand on pense que dans une période de six ans on a eu quatre ministres des Postes, monsieur l'Orateur, il ne faut pas demander à un député qui n'a jamais été titulaire d'un tel ministère d'apprendre son métier dans deux, trois ou quatre mois.